

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



11171842

TRIBUNAL DE COMMERCE

02-11-2011

Greffe
NIVELLES

N° d'entreprise 0890.449.112

Dénomination

en entier **SUNSWITCH**

Forme juridique Société anonyme

Siège Avenue Jean Monnet, 1 à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Objet de l'acte : **Nomination d'un représentant permanent**

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 16 juin 2011

L'an deux mille onze, le seize juin, s'est réuni au siège social de la société, le conseil d'administration.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de Monsieur HELLA Yvan qui désigne en qualité de secrétaire Monsieur Michel CLAES.

Le président constate que l'ordre du jour est le suivant :

- 1) Arrêt des comptes annuels de l'exercice social 2010 qui devront être soumis à l'assemblée générale des actionnaires,
- 2) Etablissement du rapport de gestion,
- 3) Proposition d'affectation du résultat,
- 4) Convocation de l'assemblée générale des actionnaires.
- 5) Nomination des représentants permanents
- 6) Représentation dans RBF

Ces faits exposés et reconnus exacts, le président aborde l'examen des points figurant à l'ordre du jour :

- 1) Le conseil prend connaissance du projet de comptes annuels établi par la société et, sur pied de ce projet, arrête les comptes annuels de l'exercice social 2010 qui devront être soumis à l'assemblée générale des actionnaires,
- 2) Le conseil examine le projet de rapport de gestion, le discute et l'arrête,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/11/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du vplét B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter le défendeur devant le notaire ou greffier des tribunaux

Au verso Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

- 3) Le conseil décide, après en avoir débattu, de proposer à l'assemblée générale que le résultat de 23 465.63 euros soit affecté au bénéfice à reporter de l'exercice après mise en réserve de la somme de 1 235.24 euros (cette mise en réserve étant une obligation légale).
- 4) Le conseil décide de convoquer, [pour le jour même/ le 16 juin 2011 à 14 heures] l'assemblée générale ordinaire qui n'a pas pu se tenir avant le 28 mars eu égard au fait que les comptes annuels n'avaient pas pu être arrêtés à cette date, et fixe l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire comme suit :
- i) Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire relatifs aux comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010 ;
 - ii) Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010 ;
 - iii) Affectation du résultat ;
 - iv) Décharge aux administrateurs [et au commissaire] pour l'exercice couvrant la période du 1 janvier 2010 au 31 décembre 2010 ;
 - v) Divers
- 5) Le conseil d'administration décide de ratifier la nomination de Monsieur Jérôme Kervyn de Meerendré en tant que représentant permanent de l'administrateur délégué Jaf Holding SA et la nomination de Monsieur Yvan Hella en tant que représentant permanent de l'administrateur Potentia Management SPRL.
- 6) Le conseil d'administration décide d'approuver la nomination en tant qu'administrateur de SUNSWITCH SA dans RBF, la plateforme industrielle des énergies renouvelables.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00.

En foi de quoi le présent procès-verbal a été dressé, date et lieu comme ci-dessus et, après lecture, le président ainsi que le secrétaire ont signé.

Potentia Management sprl

Représentée par Monsieur Yvan Hella